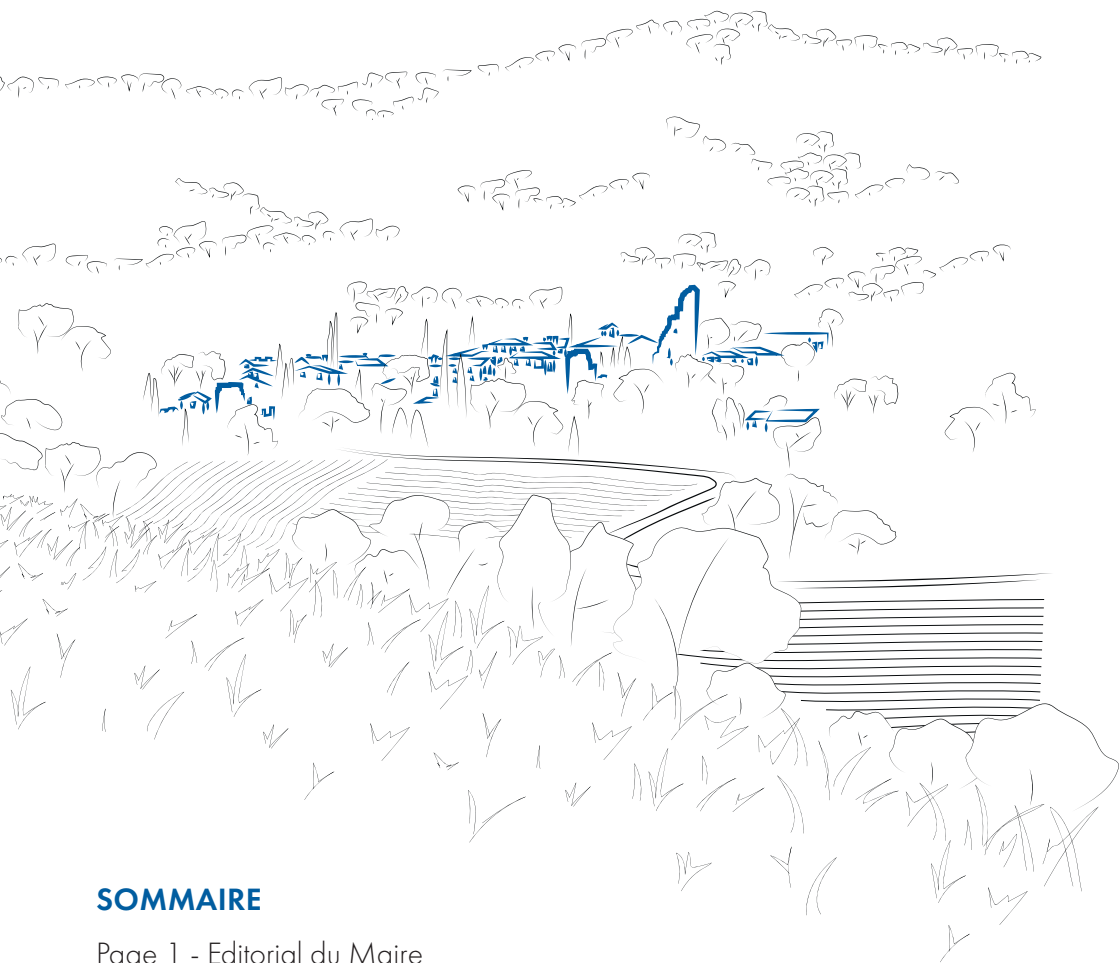


# *Le petit journal de* **COBONNE**

Journal d'information de la commune de Cobonne - n° 119 Octobre 2021



## **SOMMAIRE**

Page 1 - Editorial du Maire

Page 3 - Synthèse des réponses PLUi

Page 4 - Activités sociales et culturelles

Page 5 - L'école en sortie

Page 6 - Tribune libre

## EDITORIAL DU MAIRE

L'été est désormais derrière nous !

Les spectacles et animations prévus ont pu avoir lieu pour le plaisir de tous. Les activités organisées par le CCAS et son équipe ont repris avec les mercredis récréatifs et leurs sorties de groupe. Le retour à la vie conviviale et plus normale fait du bien. Toutefois la vigilance reste requise car l'épidémie n'est pas encore jugulée.

Voici les dernières brèves de la commune :

La rentrée scolaire s'est bien passée sous la direction de Michaël Cornut aidé par Hélène Etroy. Cette année, 22 élèves sont scolarisés soit deux de plus qu'initialement prévu.

Le réservoir des Bourbous est tout juste hors d'eau et l'avancement du chantier est satisfaisant. Des réunions bimensuelles sont en place pour le suivi des travaux. Un deuxième dossier de subvention a été déposé pour couvrir les travaux non prévus initialement. L'effort de la commune est conséquent et les aides de l'état et du département sont plus que bienvenues.



Cet été, peu d'aléa sur le réseau d'eau et je tiens à remercier les habitants pour l'application des recommandations émises.

La fibre se déploie dans la vallée de la Sye et il faut espérer une desserte complète des habitants pour l'été prochain. A noter que le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) annonce l'arrivée de la fibre pour fin 2021, mais à mon humble avis, la connexion à tous les foyers va déborder sur 2022. Cela reste une affaire à suivre.



La première réunion publique de restitution du questionnaire sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est tenue le 22 octobre. Ce moment était l'occasion d'échanger avec les habitants. Elle sera suivie d'autres rendez-vous. La participation à cette première réunion montre l'intérêt porté à ce sujet par les habitants (voir plus d'informations dans ce journal). Pour les personnes n'ayant pu être présentes, les résultats et la présentation sont accessibles sur le site web de la commune.

Le projet de rénovation énergétique du bâtiment Mairie / Ecole avance bien. Des réunions ont eu lieu avec l'architecte, son équipe et les membres du conseil suivant le projet. L'architecte présentera l'avant-projet au conseil municipal en novembre. Le chiffrage par module des travaux sera alors disponible permettant de faire des choix et de gérer les priorités. Les demandes de subventions se feront une fois l'avant-projet validé par le conseil municipal. Nous serons épaulés par l'équipe de la CCVD sur le sujet.

Le recrutement pour le remplacement des deux postes de cantinières et du ménage est en cours. Les postes seront à pourvoir à compter du 1er janvier 2022. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous connaissez des personnes intéressées (il s'agira d'un contrat de 22h hebdomadaires et d'un autre contrat de 8h).

A l'heure où j'écris ces lignes, nous avons toujours recours aux secrétaires itinérantes de la CCVD. Nous devrions y voir plus clair fin novembre. Dans l'intervalle, j'assure autant que je peux les permanences des mardis et des vendredis, les premiers samedis du mois étant assurés par Anni Valkonen. Quant aux heures de présence du secrétariat, elles sont en ligne sur notre site web et affichées sur la porte de la mairie. Je reste disponible pour toute demande de rendez-vous.

Portez-vous bien !  
LE MAIRE, PHILIPPE RIBIERE



## SYNTHESE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE PLUI \_\_\_\_\_

La mairie voudrait remercier les Cobonnoises et Cobonnois qui ont répondu au questionnaire sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Nous avons donc reçu 43 réponses.

En synthèse, les habitants décrivent Cobonne comme une commune rurale agricole avec un cadre naturel exceptionnel à préserver. Ils apprécient le patrimoine bâti du village, le paysage de la commune et le capital humain. Ils sont globalement favorables au maintien de l'agriculture, et pour une transition vers une agriculture biologique et une consommation de produits locaux. Ils reconnaissent qu'une certaine croissance démographique de la commune est possible. L'axe entre la mairie et le village est ainsi identifié comme un lieu potentiel. Les habitants restent cependant vigilants en ce qui concerne l'intégration du bâti au paysage, la création des lotissements, le nombre des maisons secondaires et la tendance dortoir de la commune. Certaines personnes ont proposé la création des 'pastilles vertes' dans la vallée pour accueillir l'habitat léger. Plusieurs habitants désirent accueillir des petites activités sans nuisance et créer toujours plus de lien social. Pour cela, des lieux déjà existants pourraient être valorisés (salle communale, le Jardin du Donjon, le local de l'AAVC) ou des nouveaux lieux créés notamment autour de la mairie qui est un endroit accessible ou de la Sye peu mise en valeur à l'état actuel. Les habitants trouvent que la circulation sur la route départementale est devenue dangereuse. Des propositions sont faites, par exemple, pour assurer une liaison piétonne entre la mairie et le village. Les habitants de Cobonne ont apprécié le fait d'avoir été consultés et aimeraient bien être intégrés dans le processus pour la suite.

Lors de la réunion publique du vendredi 22 octobre, le Maire a présenté ces résultats, tout en contextualisant le travail sur le PLUi au sein de la CCVD et en clarifiant les prochaines étapes au niveau de notre commune. Ensuite, les participants ont eu la possibilité de parcourir les réponses en détail et d'en discuter entre eux. Environ 35 personnes étaient présentes, autour d'un pot convivial et d'un repas partagé en clôture de cette soirée appréciée par sa teneur et son ambiance.



## ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

---

La saison estivale était animée à Cobonne ! Nous tenons à remercier les Amis du Vieux Cobonne, l'association Art et Culture en Gervanne-Sye, les membres du CCAS et les habitants pour avoir organisé et participé aux plusieurs concerts et évènements festifs. Et bien sûr, merci aux habitants pour leur implication active. Au plaisir de vous retrouver l'été prochain et au cours de l'année !



A noter déjà dans vos calendriers, le repas des anciens prévu pour le samedi 4 décembre et le goûter du Noël de l'école qui se tiendra le vendredi 17 décembre à 16h.

La mairie reste à votre écoute pour toute autre proposition d'animation à destination des petits, comme des grands. Notre souhait est de faciliter le lien social et les activités culturelles dans la vallée et cela toute l'année.

Pour information, la salle communale est à nouveau mise à la disposition des habitants dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Vous pouvez louer la salle pour vos fêtes et évènements occasionnels. La location se fait sur un weekend ou pendant les jours fériés. Vous trouverez les conditions d'utilisation sur le site web de la mairie ([www.mairiedecobonne.fr/mairie/salle-communale](http://www.mairiedecobonne.fr/mairie/salle-communale)) et vous pouvez adresser votre demande de location à [anni.valkonen@mairiedecobonne.fr](mailto:anni.valkonen@mairiedecobonne.fr).



## L'ÉCOLE EN SORTIE

---

Au cours de l'année, les élèves entreprendront plusieurs projets dont des randonnées et des visites d'artisans et de fermes de la vallée. Voici quelques 'reportages' sur les sorties de cet automne :

### **La randonnée de Cobonne à Gigors**

*On a fait une randonnée de Cobonne à Gigors ; on est passé à côté de chez Alicia et Mathéo et on a fait un grand détour. On a pique-niqué à l'arbre isolé puis on a continué. On est arrivé au Michauds où nous avons dormi. On a visité l'atelier de Flo le coutelier. On est reparti le lendemain matin. On est passé devant chez Tom et Loup puis on a fait des petits pains au fournil de la Sye ; après on est monté à Paruel, on y a fait une pose ; on a aussi visité l'église puis on est monté à Gigors.*

Yannaël - CM1

### **Sortie à la pépinière des Alvéoles**

*Lundi 18 octobre on est allé à la pépinière. On a planté des fraisiers et des chlorophytums. On a planté dans la terre des boutures de casseilles : un mélange de cassis et de groseille. On a aussi tamisé du compost avec Sarah et Mathieu.*

Alicia - CM2

## TRIBUNE LIBRE

---

### **Vieillir à Cobonne**

Dans les années 2007- 2008, à l'initiative de quelques Cobonnois s'est créé un groupe «Vieillir à Cobonne». Il répondait au désir d'habitants plus ou moins âgés de la commune de se rencontrer et de participer ensemble à des activités. Ce n'était ni une association ni un collectif, chacun était libre d'y venir. Le Comité d'Action Sociale avec le Conseil Municipal s'étaient engagés à subventionner certaines actions. Il a ainsi été décidé qu'une réunion mensuelle ou plus dans la salle communale permettrait d'échanger et d'organiser des moments conviviaux. Il a été également souhaité d'élargir le champ de nos rencontres à une journée de découvertes.



C'est ainsi que nos pérégrinations nous ont menés du Nord au Sud de la Drôme. On peut citer quelques exemples : le bateau à aubes sur l'Isère, les fontaines pétrifiantes, Romans et sa collégiale, Saint Donat et le jardin japonais, Die et sa cathédrale, Montélimar, Rochemaure et la collégiale de Cruas, La Garde Adhémar, le Val des Nymphes, Grignan etc. Ces visites ont toujours été ponctuées par un très sympathique repas au restaurant. Il ne faut pas oublier les moments festifs lors des anniversaires - 80 et 90 ans - des Cobonnois, le repas des «Anciens» en collaboration avec le Conseil Municipal, ainsi que divers moments de rencontres. Il convient de saluer le travail de Lydie Barnier aidée de François Barnier et de Claude Ferrieux qui pendant dix ans ont assuré l'organisation de ces projets.

La Covid a interrompu les activités du groupe pendant 2 ans, aujourd'hui certains ont exprimé l'envie de se retrouver. Fin août une invitation a été envoyée à tous les Cobonnois de 60 ans et plus en vue d'une escapade en Forêt de Saoû afin de visiter l'Auberge des Dauphins, déjeuner à la «Fontaine minérale» et poursuivre l'après-midi avec divers jeux dans l'espace vert qui entoure cette auberge. Nous précisons également qu'une rencontre était prévue le 6 octobre. A l'unanimité des présents, il a été décidé de nous retrouver le premier mercredi de chaque mois. Chacun pourra apporter ses suggestions et on ne refusera même pas les plus jeunes.



Venez donc nombreux chaque premier mercredi du mois, à partir de 14h30 à la salle communale !

*Michelle Gascoin*



## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Mairie de Cobonne**

3945A Route de Gigors - Chamblard - 26400 COBONNE

Numéro de téléphone : 04 75 25 24 77

Adresse électronique : [info@mairiedecobonne.fr](mailto:info@mairiedecobonne.fr)

Site et abonnement : [www.mairiedecobonne.fr](http://www.mairiedecobonne.fr)

### **Informations communes de la Gervanne et de la Sye**

[www.gervanne-sye.com](http://www.gervanne-sye.com)

### **Horaires d'ouverture de la Mairie**

- Le mardi de 14 h à 16 h 30
- Le vendredi de 10 h à 12 h
- Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h

### **Équipe administrative de Cobonne**

Maire de Cobonne Philippe RIBIERE

Secrétaire de mairie Sylvie MOUYON

### **Numéros d'urgence**

S.A.M.U. 15

Police Secours 17

Pompiers 18

Appel d'Urgence Européen 112

Problème concernant l'eau potable

06 72 28 62 24 et/ou 06 22 31 67 09

### **Horaires de la déchetterie d'Eurre**

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17h.

Tous les horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales sont sur le site de la C. C. V. D. ([www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)).

